

Échéancier de prélèvements
pour la saison 2023-2024

Cours de cérémonie du thé

- Montant total à prélever : 106 €
- Échéancier pouvant être mis en place, via prélèvement le 9 de chaque mois (ou le 1^{er} jour ouvré suivant) :

Date	9 novembre 2023	11 décembre 2023	9 janvier 2024	9 février 2024
Montant	13,25 €	13,25 €	13,25 €	13,25 €

Date	11 mars 2024	9 avril 2024	10 mai 2024	10 juin 2024
Montant	13,25 €	13,25 €	13,25 €	13,25 €

Pour toute question relative aux prélèvements, ou en cas de difficultés de paiement, vous pouvez nous contacter aux coordonnées ci-dessous.